

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Polyvalente Montignac**

**181**

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac tenue le 21<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022 à 18 h 30 à la bibliothèque de la polyvalente.

**Présences :** Mme Liane Arsenault, parent  
Mme Patricia Carrier, parent  
Mme Annie Hébert, présidente  
Mme Fabienne Joly, parent  
Mme Myra Vigneault, vice-présidente  
Mme Nathalie Lapré, enseignante  
Mme Véronique Laberge, enseignante substitut  
Mme Martine Pelletier, enseignante  
Mme Nathalie Lessard, représentante du personnel de soutien  
Mme Joannie Bouliane-Blais, représentante des professionnels  
Mme Nathalie Bastarache, représentante des membres de la communauté  
Mlle Marianne Moffatt, vice-présidente du conseil des élèves

**Absences motivées :** Mme Sophie Dorval, parent  
Mme Dominique Lacroix, 1<sup>er</sup> parent substitut  
Mme Christina Vachon, 2<sup>e</sup> parent substitut  
Mme Nancy Therrien, enseignante  
M. Luc Dion, enseignant  
M. Antoine Bussière, président du conseil des élèves

**Membres de la direction :** Mme Maryse Talbot, directrice  
Mme Chantal Fillion, directrice adjointe  
M. Robert Ouellet, directeur adjoint  
M. Frédéric Laroche, adjoint administratif

**Secrétaire :** Mme Linda Plante

**1. Mot de bienvenue**

Madame Annie Hébert souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Annie Hébert fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout au point varia :

11.1 : Proposition de conférences

**CET-1171**

Sur la proposition de Joannie Bouliane-Blais, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme modifié.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2022**

**CET-1172**

Sur la proposition de Patricia Carrier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 mai 2022 comme présenté.

**4. Affaires en lien avec le procès-verbal**

Au point 9.3, *Frais d'entrée et manuels scolaires*, M. Laroche nous informe de quelques modifications apportées pour certains niveaux. Par exemple, en adaptation scolaire, l'utilisation d'une plateforme Web au lieu d'un cahier. Pour les élèves en FPT, l'ajout d'un cahier qui sera utilisé sur deux années. Pour les élèves en FMSS, l'enseignement se fera avec le

cahier, *Les amis de Vanier*, soit le même que les élèves qui sont en U.R. En anglais de 3<sup>e</sup> secondaire, le cahier ne sera plus utilisé.

**Q** : Est-ce que l'utilisation d'une plateforme Web au lieu d'un cahier inscrit des frais sur la facture?

**R** : Oui. C'est le même principe qu'un cahier.

Nous avons approuvé le document des frais d'entrée à la dernière rencontre, mais nous devons approuver les changements qui viennent d'être présentés aux membres.

**CET-1173**

Sur la proposition de Fabienne Joly, et appuyé par Nathalie Bastarache, il est résolu d'approuver les changements apportés au document, *Frais d'entrée et manuels scolaires* pour l'année 2022-2023.

## **5. Correspondance**

Aucune correspondance.

## **6. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

## **7. Projet du conseil d'établissement**

Il y a toujours les deux conférences qui sont accessibles en ligne, jusqu'au 30 juin prochain.

## **8. Questions éducatives**

### **8.1 Consultation auprès des élèves**

Madame Maryse Talbot présente les résultats du sondage mené auprès des élèves de l'école. Le sondage couvrait quatre thèmes tels :

- l'école comme milieu de vie;
- les services éducatifs offerts;
- la vie étudiante;
- l'encadrement.

Donc, de façon générale, les élèves :

- Se sentent bien dans leur milieu et ont une vision positive de leur école;
- Aiment les périodes de loisir et les périodes d'étude à leur horaire;
- Savent vers qui se tourner en cas de besoin et se sentent respectés par les adultes;
- Sont satisfaits, en général, de l'offre de service en parascolaire
- Aimeraient des espaces détente;
- Souhaitent des améliorations au niveau de la cafétéria

Leurs réponses nous apportent des constats et des pistes d'actions.

### **8.2 Bilan annuel**

Madame Maryse Talbot nous présente le rapport annuel du conseil d'établissement, sous une toute nouvelle forme cette année. On y lit le mot de la présidente, de la direction, la présentation des membres, les valeurs du projet éducatif, un portrait de l'école avec sa clientèle et les programmes offerts, le résumé des activités pédagogiques, l'offre de service parascolaire et les bons coups réalisés durant l'année.

**CET-1174**

Sur la proposition de Myra Vigneault, et appuyé par Fabienne Joly, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement comme présenté.

## **9. Questions administratives**

### **9.1 Budget cafétéria**

Monsieur Frédéric Laroche fait un suivi concernant le budget cafétéria. À ce jour, les revenus sont de 430 126 \$ et les dépenses s'élèvent à 463 646 \$. Ce qui indique un déficit de 33 520 \$. L'objectif du budget de

la cafétéria est de balancer les revenus et les dépenses. Un graphique indique que depuis le mois janvier, les dépenses ont commencé à dépasser les revenus. Le contexte a changé et l'inflation s'est installée, donc le coût par repas est plus élevé que celui budgété en début d'année. Depuis, l'inflation continue de grimper chaque mois.

Les repas chauds sont plus coûteux à produire que les repas froids servis à la *petite café*. Les repas chauds représentent 54% des dépenses, mais que 42% des revenus. Tandis que les repas froids représentent 46% des dépenses, mais rapportent 57% des revenus. La *petite café* est très populaire. Ces ratios sont les mêmes depuis plusieurs années.

Considérant le nombre de repas vendus, le coût réel par repas a été de 5,65 \$, ce montant aurait permis d'équilibrer le budget.

Avec toutes ces informations, et sachant que l'inflation continue sa progression, il est suggéré d'augmenter le coût d'un repas à 6 \$, ce qui nous apparaît une hausse raisonnable.

## **CET-1175**

Sur la proposition de Nathalie Bastarache, et appuyé par Myra Vigneault, il est résolu d'approuver l'augmentation du coût d'un repas à 6 \$ pour la prochaine année.

### **9.2 Budget 2021-2022 (suivi)**

Monsieur Frédéric Laroche poursuit en présentant le suivi du budget de l'année en cours.

Les dépenses indiquent un déficit de 16 227 \$ et les revenus, un surplus de 3 155 \$ à ce jour. De plus, nous attendons les paiements de revenus de location des salles. Quelques dépenses sont à venir également. Donc, le déficit devrait se situer autour de 25 000 \$, ce qui représente à peine 1% du budget total.

Une partie du déficit s'explique avec le paiement salarial rétroactif à la suite de la signature de la nouvelle convention collective des employés de soutien.

### **9.3 Budget initial 2022-2023 (adoption)**

Monsieur Laroche poursuit avec la présentation du budget initial pour 2022-2023. Pour l'instant, nous inscrivons les chiffres comme nous les recevons du centre de services. Nous pouvons toutefois gérer notre organisation scolaire et ainsi dégager les sommes pour offrir des services tels que la Qui-Étude, les cliniques de français et de mathématiques, par exemple.

Le budget de dépenses est de 1 736 718 \$ soit 212 949 \$ de plus que l'an dernier et les revenus, eux, sont de 591 941 \$ soit 50 000 \$ de plus.

## **CET-1176**

Sur la proposition Véronique Laberge, et appuyé par Fabienne Joly, il est résolu d'adopter le budget initial pour 2022-2023.

### **9.4 Préparation de l'assemblée générale des parents (AGA)**

Comme chaque année, madame Talbot demande aux membres qui ne terminent pas leur mandat de participer à une courte rencontre pour la préparation de l'assemblée générale des parents, qui aura lieu en septembre prochain. Cette année, trois postes seront à combler à la rencontre de parents. Madame Talbot communiquera avec les membres vers la fin du mois d'août, pour fixer l'heure et la date de la rencontre.

### **9.5 Présentation du site Web**

Monsieur Frédéric Laroche fait la présentation du nouveau site Web de la polyvalente qui devrait être en ligne sous peu. Il ne reste que quelques points à régler. Le site, aux couleurs de l'école, est convivial et visuellement agréable. Un courriel sera envoyé aux parents lorsqu'il sera accessible. Bravo!

## **10. Rapport d'activités**

### **10.1 Compte rendu du représentant au comité de parents**

Madame Annie Hébert débute en remettant à chacun des parents présents un certificat, pour la 1<sup>re</sup> édition de, la semaine nationale de l'engagement parental en éducation.

Les rencontres du conseil des parents sont terminées. Les dates sont réservées pour la formation des parents de l'automne prochain. Cette pièce sera présentée par la troupe de de Théâtre Parminou.

## 10.2 Compte rendu du conseil des élèves

Mademoiselle Marianne Moffatt nous présente le résumé des activités du conseil des élèves.

La dernière journée thématique, *Club med*, a eu lieu le dernier jour d'école. La journée d'activité de masse, *Enfin le printemps*, a été une belle réussite et la participation a été excellente. Nous croyons que cette activité pourrait être reconduite l'an prochain.

Les élections des membres du conseil des élèves auront lieu au début de la prochaine année. Tous les élèves seront rencontrés pour leur expliquer le fonctionnement du conseil. Cependant pour la prochaine année, les critères de sélection seront révisés.

Nous tenons à féliciter les membres du conseil pour leur travail et leur implication à créer toutes ces belles activités et d'avoir participé grandement à la vie de l'école. Bravo et merci!

## 10.3 Mot de la direction et de l'équipe-école

Madame Martine Pelletier débute en nommant les bons coups de l'école :

- Notre élève Mari-Eva Fournier a remporté le prix Coup de cœur du centre de services, pour la catégorie secondaire.
- L'activité du 19 mai dernier, Enfin le printemps, a été un vif succès. Très belle participation de la part des élèves. Bravo!
- Le triathlon du Granit du 3 juin dernier s'est déroulé au CSM. Plusieurs membres du personnel ainsi que des élèves ont participé malgré la pluie. Tout un succès!
- Le gala sportif du 1<sup>er</sup> juin dernier soulignait l'implication de nos athlètes-étudiants et de nos entraîneurs. Merci et félicitations!
- Le gala Hors d'ondes s'est déroulé le 2 juin et reconnaissait les élèves ayant obtenu cinq certificats au cours de l'année. Un goûter a été servi. Bravo à nos élèves et un bravo pour cette nouvelle formule.
- Le gala Méritas du 4 juin, lui, soulignait les réussites académiques des élèves ayant obtenu six certificats ou plus et des mentions spéciales. Beau gala et bravo aux méritants!
- Les olympiades se sont déroulées au cours de la semaine du 6 juin dernier. Cette année, les élèves de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire y ont participé, car ceux de la 3<sup>e</sup> secondaire, à cause de la pandémie, n'avaient eu la chance d'y participer. Bravo aux élèves pour leur participation ainsi qu'aux enseignants pour l'organisation de ces journées!

Madame Talbot poursuit avec le mot de la direction.

Le bal des finissants aura lieu samedi 25 juin. Nous tenons à souligner le travail du comité organisateur.

Le bris horaire s'est bien déroulé même si nous étions tous un peu rouillés, mais encore une fois le travail d'équipe a fait la différence. Un merci spécial à Maryse Bélanger, TOS, pour la logistique et sa grande disponibilité.

En cette fin d'année, nous tenons à remercier tout le personnel pour leur engagement, leur dévouement et leur grande capacité d'adaptation. Il a permis à nos élèves de continuer à faire des apprentissages importants. Nous soulignons également la détermination et la persévérance de nos élèves. Bravo!

En terminant, un merci très spécial à Madame Caroline Poirier, enseignante en anglais, qui prendra sa retraite cette année. Merci pour son dévouement et tout ce qu'elle a fait pour notre école et nos élèves.

Enfin, merci à vous tous, membres du conseil, pour votre implication et votre engagement.

## 11. Varia

### 11.1 Proposition de conférences

Un membre propose la conférence, *Lâche pas, t'es capable*, de M. Luc Bourassa, enseignant et conférencier. Cette dernière s'adresse aux parents et le coût est de 1 150 \$ pour une conférence, mais de 2 000 \$ pour une 2<sup>e</sup> conférence. À cela s'ajoute les frais de transport. Comme le service d'éducation aux adultes (SEA) prévoit retenir cette conférence, pourrions-

nous penser à l'offrir aux parents du secondaire? Nous pouvons certainement y réfléchir. Merci.

Un autre membre suggère aussi une conférence, soit celle de M. Dominique Morneau, sur la résolution de conflits.

Ces membres ont assisté à ces conférences et s'entendent pour dire que les deux conférenciers sont intéressants et captivants.

Merci pour ces belles suggestions.

**12. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

**13. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu en octobre prochain. La date sera à déterminer.

**14. Levée de l'assemblée**

**CET-1177**

Sur la proposition de Martine Pelletier, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 50.

Annie Hébert,  
présidente

Maryse Talbot,  
directrice